

JUILLET

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL.

N° 12

PUBLICATION SEMESTRIELLE ET GRATUITE

2001

FRAIRIE DE SALLLES

LE RENDEZ -VOUS ANNUEL APPROCHE.

15 JUILLET 2001

CHANGEMENT D'HEURE POUR LA GÉNISSE

NOTRE TRADITIONNELLE GÉNISSE A LA BROCHE AURA LIEU CETTE ANNÉE LE DIMANCHE 15 JUILLET A 12 H. LA GÉNISSE SERA PRÉPARÉE DANS LA NUIT DU SAMEDI AU DIMANCHE PAR L'ÉQUIPE DE GILBERT MARCHAND. UNE NOUVEAUTÉ QUI RÉJOUIRA CERTAINS, OU QUI EN DÉCEVRA D'AUTRES. CETTE ANNÉE SERA DONC DIFFÉRENTE DES AUTRES. LA NOUVELLE ÉQUIPE DU COMITÉ DES FÊTES A SOUHAITE CE CHANGEMENT. LE DIMANCHE APRÈS - MIDI POURRA ÊTRE CONSACRÉ AUX DIVERS ANIMATIONS, ÉGALEMENT, LA CHICHE OFFRE UN CADRE AGRÉABLE POUR LA SIESTE ... SI LE SOLEIL DAIGNE NOUS HONORER DE TOUS SES FEUX. C'EST POUR NOUS, UN RÉEL PLAISIR DE VOUS RETROUVER TOUS, A L'OCCASION DE CETTE FÊTE.

VENEZ NOMBREUX.

LE COMITÉ DES FÊTES.

L'ÉCHO DE SALLLES DE BARBEZIEUX.

LE CONSEIL MUNICIPAL RÉPONDRA PRÉSENT AFIN D'ASSURER LE SUCCÈS DE LA FÊTE COMMUNALE. LES CONSEILLERS DE VOTRE COMMUNE SERONT PRÉSENTS COMME LE VEUT LA TRADITION, TOUTES LES BONNES VOLONTÉS SERONT LES BIENVENUES. LES BÉNÉVOLES SERONT ÉGALEMENT SUR PLACE AFIN DE FAIRE DE CETTE JOURNÉE UN FRANC SUCCÈS. SI VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE, TEL : 05/45/78/16/65.

BRAVO A L'ENTENTE SALLLES / BERNEUIL

LA RÉUNION DES DEUX ÉQUIPES A PERMIS A NOS JEUNES JOUEURS DE SE DISTINGUER DANS LA COUPE EDELY. DANS CE NUMÉRO DE L'ÉCHO, LES FÉLICITATIONS DU MAIRE.



LE MOT DU MAIRE.

Le jeudi 24 mai, les supporters de l'équipe de foot Salles- Berneuil n'en croyaient pas leurs yeux. Et UN ... et DEUX et TROIS ... ZÉRO, ils l'ont fait . Ils ont gagné la coupe EDELY au stade Lebon à Angoulême. Cette victoire est le symbole d'un regroupement réussi entre les équipes des deux communes. La bonne ambiance qui a régné tout au long de l'année, a porté ses fruits avec des résultats réguliers et bons. J'adresse toutes mes félicitations aux dirigeants et aux joueurs qui ont su mettre en commun leurs atouts. Je souhaite une longue vie à notre entente sportive Salles-Berneuil et chaque année d'aussi bons résultats.

La saison sportive 2000/2001 fut aussi fructueuse à la gym volontaire. Forte de ses 70 adhérentes et adhérents, cette association connaît un franc succès, tant auprès des Salloises que des communes environnantes, dû à son animatrice dynamique et à une cotisation raisonnable.

Ce deuxième semestre a aussi été marqué par le séjour des enfants du RPI de CP-CE1 en classe de montagne à St Lary. Ils ont passé dix jours à découvrir une autre région et à en étudier les spécificités. Il est certain qu'ils en garderont tous un excellent souvenir. Quant aux enfants de CE2-CM1-CM2, ils sont allés compléter leur programme d'histoire en visitant le château de Castelnau en Dordogne. Les enfants de maternelle se sont eux plongés dans la vie médiévale à TUSSON. L'année scolaire s'est achevée par la fête de fin d'année, avec un beau spectacle des enfants et un repas où 180 parents et enfants étaient heureux de se retrouver.

L'évènement de l'été sur notre commune, sera sans nul doute notre fête annuelle du dimanche 15 Juillet. Dans ce bulletin la fête est à l'honneur et c'est aussi la préoccupation la plus importante du comité des fêtes et de tous les bénévoles (pas assez nombreux). Un changement dans les habitudes cette année, la traditionnelle génisse sera rôtie pour midi. Mais, je laisse à Gilbert Marchand le plaisir de vous présenter cette journée.

Pour conclure, je souhaitais vous parler de l'enquête que réalise actuellement le pays du Sud Charente. Le pays du Sud-Charente regroupe les communes des cantons de Montmoreau, Aubeterre, Chalais, Blanzac, Brossac, Baignes, Barbezieux. Il a pour objectif de développer le territoire au travers de l'économie, le tourisme, la culture, l'environnement et le social. Pour établir ses priorités, il a besoin de l'avis de tous. Chacun à travers cette enquête peut amener ses idées, ses envies et ses réflexions. La consolidation des avis de chacun permettra d'établir une charte pour les 10 ans à venir.

Je vous invite donc à prendre quelques minutes pour lire et répondre à ce questionnaire que vous avez reçu par la poste. Cette démarche citoyenne vous permettra, si vous le désirez, de participer à l'élaboration de la charte du Sud-Charente.

Bon été à tous.

JEAN LOUIS NAU.

CONSEIL MUNICIPAL. RÉUNIONS.

3/02/2001

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIQUE
CONVENTION DE TRANSFERT DE COMPÉTENCES ENTRE LA COMMUNE ET
LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET LE GAZ DE LA
CHARENTE.

23/02/2001

DEMANDE DE CRÉATION D'UNE QUATRIÈME CLASSE DANS LE
R.P.I SALLES—SAINT BONNET—SAINT HILAIRE.
PROJET DE RÉSEAU NATURA 2000.

8/03/2001

BUDGET 2001
REPAS DES ANCIENS FIXE AU 31 MARS.

17/03/2001

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL.
ÉLECTION DU MAIRE ET DE SES TROIS ADJOINTS.
INSTALLATION DES COMMISSIONS—DÉSIGNATION DES DÉLÈGUES DANS
LES SYNDICATS INTER-COMMUNAUX ET DES MEMBRES DU C.C.A.S.

6/04/2001

LECTURE DU BUDGET 2001
DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

5/05/2001

AVIS SUR L'EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE A CIEL OUVERT PAR A.G.S A
CONDEON.
TRAVAUX DE VOIRIE DONNES A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 3 B
CHEZ LOISEAU—CHEZ LES MO~~E~~AUX—LILEAU.

1/06/2001

CRÉATION D'UN EMPLOIS D'AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIÉ.
TRAVAUX SUR L'ÉGLISE DE SALLES.
ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX CONFIE A L'ENTREPRISE BOUCHET.
AUTORISATION DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON AU CASSARD.
ACQUISITION DE LOGICIELS POUR LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE.
ACCORD POUR CESSION AU L.P.A D'UNE PARTIE DU CHEMIN COMMUNAL :
VILLECHEVROLLE—PORCHERIE DU L.P.A.

ENQUÊTE PUBLIQUE PAYS SUD CHARENTE.

Le Sud Charente va construire son projet de territoire et créer son conseil de développement. Pour cela chaque foyer à du recevoir un questionnaire par la poste. Merci de ne pas le confondre avec la publicité ! Vos réponses seront importantes.

INFORMATIONS MUNICIPALES

SECRETARIAT DE MAIRIE.
LUNDIS ET JEUDIS DE 14 heures à 19 heures.

PERMANENCES DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS.

A TITRE D'ESSAIS ET POUR ESSAYER DE MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE NOUVEAUX HORAIRES SONT MIS EN PLACE.

MM NAU OU FEUILLET. ————— LUNDI DE 18 H A 19H

M FEUILLET OU MME PINEAU. ————— JEUDI DE 18 H A 19 H

M VARENNE ————— Les 1ers 3 ems SAMEDI DE CHAQUE MOIS DE 11 H A 12 H . A partir de Septembre.

EN DEHORS DE CES HEURES PRENEZ RENDEZ -VOUS.

QUELQUES DATES A RETENIR

31 Janvier	date limite de dépôt des dossiers irrigation.
31 Janvier	prime compensatrice ovine.
20 Mars	1 ere session examen permis de chasser - inscription 2 mois avant.
30 Mars au 15 Juin	Dépôt des dossiers - aide au maintien du troupeau de la vache allaitante
19 Juin	2 eme session examen permis de chasser - inscription 2 mois avant.
31 Juillet	Date limite de dépôt des déclarations stock de vin.
1.2.3 Septembre	3 eme session examen permis de chasser - inscription 2 mois avant.
25 Novembre	Date limite de dépôt des déclarations totales vin.
1er Septembre au 31 Décembre	Date limite des inscriptions sur les listes électorales.
Les jeunes atteignant leur majorité entre le 1er Janvier et le 28 Février 2002	se feront inscrire
Avant le 28 Février 2002	

SERVICE NATIONAL. RECENSEMENT POUR A.P.D. (Appel de Préparation à la Défense)

Jeunes filles et jeunes hommes nés entre

le 1/01/85 et le 31/03/85.

INSCRIPTION DANS
LE MOIS DE LEUR
16 e ANNIVERSAIRE.

le 1/04/85 et le 30/06/85.

le 1/07/86 et le 30/09/86.

le 1/10/86 et le 31/12/86.

A l'issue de la journée APD, les jeunes reçoivent un certificat indispensable pour passer leur permis de conduire, leur bac, ou les concours de la fonction publique.

ÉTAT CIVIL.

NAISSANCES : néant

MARIAGES : 5 Juin 2001 Stéphanie Varenne et Bruno Crespo.

DÉCÈS : 5 Janvier 2001 Maurice Tilhard

3 Mai 2001 Yvonne Laffont. (doyenne de la commune.)

L'HISTOIRE DE SALLES AU SIÈCLE DERNIER

Le conseil de fabrique à Salles (suite du numéro 11)

- Érection du chemin de la croix dans l'église de Salles de Barbezieux.

Séance du 8 Février 1846

L'an 1846, le 8 du mois de Février, nous, soussigné, spécialement délégué par Mgr l'Évêque d'Angoulême pour ériger le chemin de la croix dans l'église de la paroisse de Salles de Barbezieux ; vu la demande la demande adressée par écrit à Mgr l'Évêque d'Angoulême par le curé de ladite paroisse ; vu le diplôme accordé par Mgr l'Évêque d'Angoulême, en date du 6 Février 1846, et dans lequel le prélat déclare être autorisé en vertu d'un indult du souverain Pontife en date du 22 Novembre 1843, pour établir ou faire établir cette dévotion dans son diocèse, en y attachant les nombreuses indulgences dont elle a été enrichie par les souverains pontifes ; avons fait solennellement la bénédiction des croix et des tableaux que nous avons placés, avec les cérémonies accoutumées selon l'ordre des stations, en présence de M. M. Bonnet curé de Barbezieux, Barboteau curé de Régnac, Crépeau curé de Condéon et Dodun curé de la dite paroisse de Salles de Barbezieux, qui ont signé avec nous.

Signatures de F. Fruchard

V.G.

Dodun curé de Salles de Barbezieux.

- Séance du 1 Mai 1859

Nous, membres de la fabrique de l'église paroissiale de Salles, réunis en séance au Presbytère, avons procédé 1^o) au renouvellement du conseil de fabrique et à la nomination du président et du secrétaire du dit conseil ; 2^o) à la formation du bureau des marguilliers.

1^o Ont été élus à l'unanimité membres du conseil de fabrique Mr Moinet propriétaire demeurant paroisse de Salles, en remplacement de Mr Cornette décédé, et Mr Foucaud propriétaire demeurant au village de chez Lambert, paroisse de Salles, en remplacement de Mr Robert qui a donné sa démission.

Ont été nommés à l'unanimité pour faire partie du bureau des Marguilliers Messieurs Tutard, Barbot et Moinet – séance tenante, M. M. les Marguilliers de concert avec Mr le curé membre de droit du bureau ont nommé Mr Barbot président, Mr Tutard secrétaire, et Mr Moinet trésorier du bureau des Marguilliers.

Délibération

1^o Lecture faite, article par article, du registre des recettes et du registre des dépenses de l'église de Salles depuis le 30 mars 1845 jusqu'au 1 mai 1859 et des reçus à l'appui, les membres du conseil de fabrique sous-signés reconnaissent que les ressources ordinaires de la fabrique se sont accrues considérablement ; qu'à l'aide de ces ressources aujourd'hui presque triplées, outre les frais journaliers du culte qui ont été couverts, l'église s'est enrichie d'une foule d'objets d'une nécessité indispensable ; et arrêtent les dits comptes de recettes et de dépenses, avec leur balance respective, ainsi qu'ils sont portés alors et arrêtés, d'année en année, par Mr le curé sur les registres de la fabrique, jusque et y compris la dernière balance de l'exercice

1858 – 1859 ainsi conçue :

Total des dépenses	398, f 70
Total des recettes	358, f 30
Excédent des dépenses	40, 40 dus à Mr le curé pour avances et qui figureront au premier article des comptes de dépenses de l'exercice 1859 – 1860.

2^o Lecture faite, article par article de la nomenclature des dépenses portées sur le registre des dépenses de la fabrique, folio 19 à 21, dépenses que Mr le curé a faites dans son église uniquement à ses frais et dont les pièces justificatives et les reçus sont joints à l'appui, les membres de la fabrique sous-signés reconnaissent l'exactitude de ces dépenses.



Le conseil de fabrique à Salles (suite)

Les membres du conseil de fabrique sous signé

Arrêtent :

- 1° Le tarif des chaises, un franc cinquante centimes, un franc soixante centimes, pour première, deuxième et troisième classe et leurs entrées respectives, soixante centimes, trente cinq centimes et vingt centimes.
- 2° Le droit de fabrique pour les funérailles des adulte, un franc, deux francs, trois francs, quatre franc, suivant les quatres classes du tarif des obligations pour le Diocèse d'Angoulême est maintenu.
- Le traitement annuel, soixante francs, alloué au chantre Jarnan est maintenu.
- 3° Le droit des chants pour les sépultures, en outre du cierge qui lui est dévolu, un franc, un franc cinquante et deux francs, suivant les circonstances de levé du corps, de messe chantée sur le corps et de position de fortune des différentes familles est maintenu.
- E droit du sacristain pour chants de pleurs cinq francs ou un boisseau de blé, est maintenu.
- 5° Deux francs payable l'un à Pâques l'autre au premier de l'an, sont alloués à chacun des enfants de chœur à titre d'encouragement.
- 6° A partir du 1 er Janvier 1860 un droit de fabrique de un franc, deux francs, trois francs, quatre francs, est établi sur les mariages, suivant la classe à laquelle appartiennent les nouveaux époux.
- 7° A partir du 1 er janvier 1860 un droit fixe de un franc est établi sur les baptêmes. Toutefois la fabrique fournira pour chaque baptêmes un cierge neuf de 125 grammes.
- 8° A partir du 1 er Janvier 1860, aucun tombeau ni sépulture dans le cimetière à moins d'une concession de terrain pour dix ans octroyée par la commune. La famille qui fera placer une tombe paiera une fois la 1 ère année, pour cette concession de dix ans, un droit fixe de vingt francs entre les mains du trésorier de la fabrique.
- A partir du 1 er Janvier 1860, les familles auxquelles appartiennent les tombeaux élevés sur le cimetière paieront une somme annuelle de deux francs entre les mains du trésorier de la fabrique. De cette loi est exemptée la famille Grasin en mémoire de Mail Adèle Grasin bienfaitrice de la commune.
- 9° A partir du 1 er Janvier 1860, le produit spontané du cimetière est affermé, pour cinq ans, à Mr Augustin Moreau sacristain de l'Église de Salles, au prix d'une redevance annuelle de six francs qu'il versera entre les mains du trésorier de la fabrique.
- 10° A partir du 1 er Janvier 1860, dans l'intérêt bien entendu des habitants de la paroisse et du sacristain lui-même, le sieur Augustin Moreau est autorisé par nous à vendre des cierges pour le service de l'église de Salles, moyennant un bénéfice de trente centimes par kilogrammes au dessus du prix d'achat à Angoulême et du port jusqu'à Barbezieux

Salles, les jours, mois, an, dits.

Dodun curé de Salles

Renaud maire

Martin Adjt Barbot

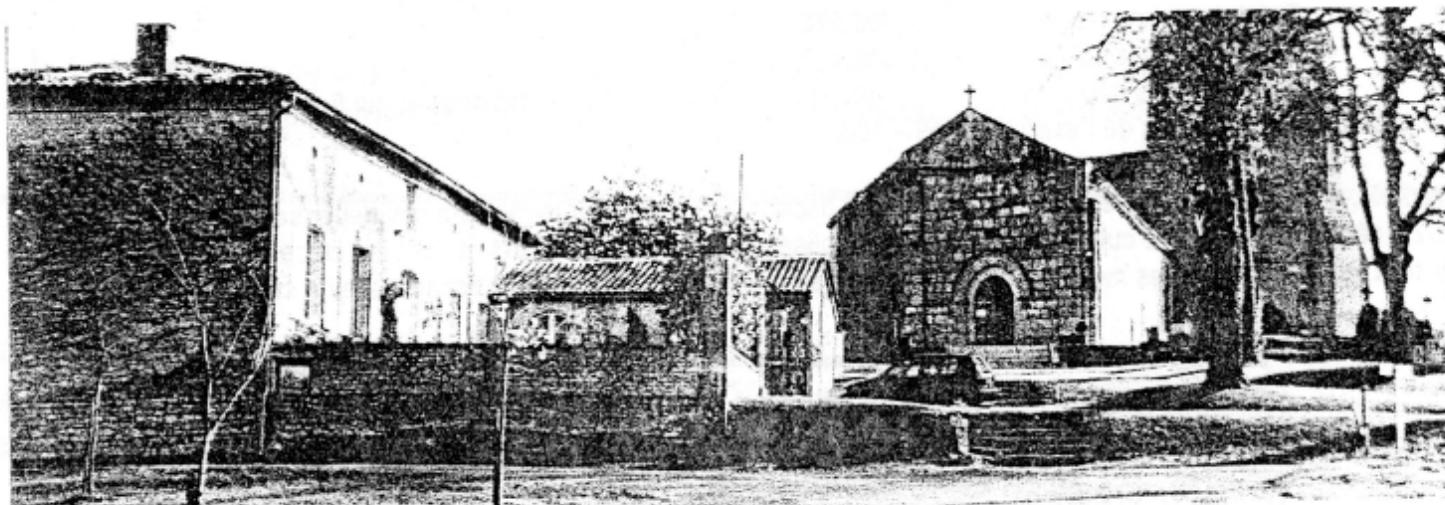
Foucaud

Moinot

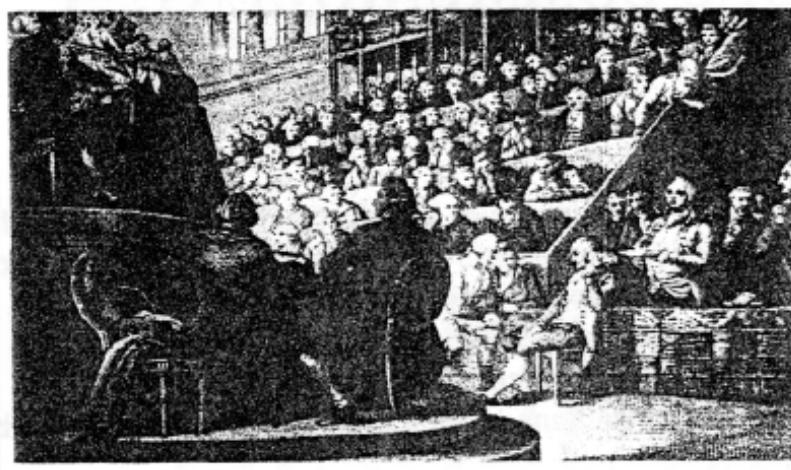
Gourdon

Tutard .

R.P



LE CALENDRIER QUI RÉVOLUTIONNA LE TEMPS.



Vendredi 21 septembre. Les députés de la Convention se retrouvent comme prévu à 10 heures. Ils désignent douze commissaires pour aller prévenir le Corps législatif de la fin de son mandat. Quelques instants plus tard, ceux-ci reviennent, suivis des députés de la précédente assemblée au grand complet. François de Neufchâteau, au nom du Corps législatif, s'adresse aux conventionnels: « *Les membres qui componaient l'Assemblée nationale législative, instruits que la Convention nationale est constituée, ont cessé leurs fonctions. Ils ont arrêté en même temps que le dernier acte qu'ils feraient en corps serait de venir vous chercher dans l'édifice national des Tuilleries, offrir de vous conduire eux-mêmes dans le lieu de vos séances, se féliciter d'avoir déposé dans vos mains les rênes de l'autorité et de donner les premiers l'exemple de s'incliner devant la majesté du peuple que vous représentez.* »

Et de conclure : « *Remplissez, représentants, vos grandes destinées ; réalisez les promesses que nous avons faites pour vous, et que le peuple français vous doive bientôt, d'une manière solide, ces trois dons, les premiers et les plus précieux que le ciel puisse faire aux hommes : la liberté, les lois, la paix notamment la liberté, sans laquelle les Français ne sauraient plus vivre [...]* » C'est l'enthousiasme.

La Convention accompagnée des députés de la précédente législature quitte la salle des Tuilleries pour se rendre à la salle du Manège où elle s'installe sous les applaudissements du public. S'installer, c'est beaucoup dire. Il n'y a pas de place bien déterminée pour chacun des députés. L'on s'assied où l'on peut, comme on peut. De plus, il n'y a ni ordre du jour ni règlement intérieur. L'on intervient de sa place et l'on est plus ou moins bien entendu, tout dépend de la portée de la voix.

Le député Pierre-Louis Manuel propose que « *le président de la France soit logé dans le palais national ; que les attributs de la loi et de la force soient toujours à ses côtés et que toutes les fois qu'il ouvrira la séance tous les citoyens se lèvent* ». Pétion se rengorge. Va-t-il être le président de la... République française qui ne saurait tarder ? Il a tort.

François Chabot, ancien capucin, lance : « *Je suis étonné que le citoyen Manuel, après avoir éloigné toute idée de comparaison avec les rois, ait proposé d'y assimiler un de vos membres [...] Ce n'est pas seulement le nom de roi quelle veut abolir, mais tout ce qui peut sentir la prééminence [...] Il n'y aura point de président de la France. Vous ne pouvez rechercher d'autre dignité que de vous mêler avec les sans-culottes qui composent la majorité de la nation. C'est en vous assimilant à vos concitoyens, en conquérant l'amour du peuple et en faisant son bonheur, que vous acquerez la dignité nécessaire pour faire respecter vos décrets.* » Le jeune Tallien achève définitivement le pauvre Manuel, couvert de huées : « *Hors de cette salle, le président de la Convention est un simple citoyen. Si on veut lui parler, on ira le chercher au troisième, au cinquième [étage] : c'est là où loge la vertu.* » C'est que traditionnellement dans les immeubles parisiens, les étages inférieurs sont réservés aux riches. Plus on s'élève dans les étages, plus la condition des habitants est modeste...

CONVENTION NATIONALE .

La Convention nationale fut la première assemblée de la 1ère République française. Succédant à l'Assemblée législative, elle siégea du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795. Trois partis y gouvernèrent tour à tour: les Girondins, qui siégeaient à droite, les Montagnards, en haut et à gauche, et la Plaine (ou le Marais), qui regroupait tous les indécis et modérés. Les Girondins (ou Brissotins) gouvernèrent du 21 septembre 1792 au 2 juin 1793 ; ils comptaient dans leurs rangs Brissot, Vergniaud et Roland. Leur groupe vota l'abolition de la monarchie (21 septembre 1792), mais ne vota pas la mort de Louis XVI et s'éleva contre les massacres de Septembre, dont l'instigateur était Marat.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT.

Association gym'volontaire

La saison 2000/2001 de gym s'achève dans la bonne humeur et avec le dynamisme habituel. Les adhérents sont de plus en plus nombreux chaque année (67 femmes et 3 hommes pour cette saison) ce qui prouve que cette association fonctionne très bien et est ouverte à tout le monde. 40 d'entre eux se sont retrouvés chaque mardi et chaque jeudi (certains très assidus) pour se mettre en forme sous l'œil vigilant et le savoir faire de notre super animatrice Marie-Claude. Rendez-vous le 11 septembre à 20 heures pour la reprise dans la salle des fêtes de Salles de Barbezieux.

M.C.F

LE COMITE DES FÊTES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES.

LE SAMEDI 7 JUILLET ET LE DIMANCHE 8 JUILLET 2001, LE COMITE DES FÊTES ORGANISE A LA CHICHE DEUX JOURNÉES DE TRAVAIL AFIN DE PRÉPARER NOTRE FRAIRIE. NOUS MANQUONS CRUELLEMENT DE BÉNÉVOLES. TOUTES SORTES DE BÉNÉVOLES! PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, PLUS NOTRE FÊTE SERA RÉUSSIE. DES 10 H NOUS VOUS ATTENDRONS SUR LE LIEU DE LA FRAIRIE. UN REPAS SERA SERVI A TOUTES LES PERSONNES QUI SOUHAITENT NOUS AIDER.

9 H

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 15 JUILLET.

19 H

DIMANCHE A PARTIR DE 9 h

MARCHE ET EXPOSITION ARTISANALE.
MANÈGE, PETITES MOTOS.
CONCOURS DE DÉGUISEMENTS
(sur le thème des clowns)
CONCOURS DE DESSIN
(sur le thème du cirque)
NOMBREUX CADEAUX A GAGNER.

9 H 00 MARCHE DU TERROIR
10 H 45 MESSE EN PLEIN AIR
11 H 45 VIN D'HONNEUR
13 H 00 GÉNISSE A LA BROCHE
(Apportez vos couverts.)
16 H ANIMATIONS — CIRQUE

**DIMANCHE
15 JUILLET
13 HEURES**

GÉNISSE A LA BROCHE

**JOURNÉE SUR LE THÈME
WESTERN.**
SALOON, JEUX, CLOWNS

SPECTACLE AVEC LE
**CIRQUE
MARLON HART**

UNIQUE EN FRANCE !!!
UN BERGER ALLEMAND
ET DES LIONS
DANS LA MÊME CAGE

9 H

LE MARCHE DU TERROIR VOUS PROPOSE DES PRODUITS DE QUALITÉS.
VINS, PINEAUX, LIQUEURS, COGNACS, HUITRES, PAINS ARTISANAL, SALAISONS etc...

19H

FRAIRIE DE SALES DE BARBEZIEUX

LE 15 JUILLET 2001

LE CIRQUE AU FAR WEST SPECTACLE GRATUIT

9 H Ouverture du marché du terroir +exposition artisanale

11 H Messe en plein air

12 H Vin d'honneur offert par la commune et animé par les
clowns du cirque

13 H Déjeuner champêtre avec la célèbre

**GENISSEA
LA BROCHE**

16 H Spectacle de cirque gratuit animé par MARLON HART

Concours de dessin

Concours de déguisement

Remise des prix

GUIDE PRATIQUE DU TRI.

SAC TRANSLUCIDE

POUBELLE HABITUELLE.

Boites de conserves et les boites de boissons. Les aérosols et les bidons—Les barquettes en alu Les briques alimentaires.	Boites de conserve contenant des restes. Barquettes sales ou contenant des restes.
Bouteilles transparentes : eau, jus de fruits, soda etc... Les bouteilles d'eau de javel, de lessive, de nettoyants ménagers, le gel douche, shampoing etc... Bouteilles de lait, de soupe, les cubitainers de vins.	Films et sacs en plastique Bouteilles d'huile Petit emballages en plastique ou en polystyrène.
Les boites et les sur—emballages en carton. Les prospectus, les journaux, les magazines.	Papiers gras ou salis—films en plastique enveloppant des revues. Articles d'hygiène—couches-culottes.
Les bouteilles, bocaux de conserves, verrerie, pots en verre. JE LES PORTE AU CONTENEUR VERRE.	Pots de fleurs. Vaisselle, Faïence, Porcelaine, ampoules.

UN DOUTE ? N'HÉSITEZ PAS ! JETEZ DANS VOTRE POUBELLE HABITUELLE.

CALENDRIER DU RAMASSAGE.

TOUTS LES QUINZE JOURS.



Méthodes d'évacuation

L'évacuation des déchets dans des décharges est de loin la méthode la plus courante. La majeure partie de ce qui n'est pas déposé dans les décharges est incinérée et très peu de déchets solides se retrouvent dans des installations de compostage. Le choix d'une méthode d'évacuation dépend presque entièrement des coûts, qui dépendent à leur tour de la situation financière de la ville ou de la région. Il est prévu que d'ici à l'an 2000 la moitié des ordures ménagères soient recyclées.

La décharge

C'est le moyen d'évacuation le plus satisfaisant et le plus économique, mais uniquement si le terrain approprié n'est pas trop éloigné du lieu de production des déchets; généralement, le ramassage et le transport représentent 75 p. 100 du coût total de la gestion des déchets solides. Dans une décharge, les ordures sont déversées en couches minces, chacune d'entre elles étant tassée par un bulldozer avant que la suivante ne soit étendue. Quand environ 3 m de déchets ont été déposés, ils sont recouverts par une fine couche de terre propre, qui est également tassée. La pollution du sol et des nappes phréatiques est réduite en entourant la décharge de matériaux étanches, en la tassant et en y plantant des végétaux, en sélectionnant un sol approprié, en détournant le drainage qui s'y dirige et en plaçant les déchets dans des sites qui ne sont pas sujets aux inondations ni à des niveaux élevés d'eaux souterraines. Des gaz sont produits par la décomposition anaérobique des déchets solides organiques. L'accumulation du méthane peut rendre l'ensemble explosif; une ventilation adéquate écarte ce problème.

Saison historique pour l'entente

Après une année d'existence, l'entente entre Berneuil et Salles de Barbezieux a déjà porté ses fruits. Le club a connu une bonne année en championnat et une saison exceptionnelle en coupe.

En championnat, l'équipe A a terminé à la seconde place de sa poule (ex-aequo avec Barbezieux). Avec un peu plus de régularité, elle aurait pu accrocher le leader Crouin. Quant à l'équipe B, elle a réussi un parcours remarquable. Elle a fini à la 4^{ème} place en flirtant longtemps avec la 1^{ère} place. L'équipe C a fini à la 9^{ème} place. Les joueurs des équipes réserves ont beaucoup de mérite car ils sont souvent sollicités pour compléter les autres équipes.

Quant à la coupe, le club a connu une année exceptionnelle. La saison 2000-2001 restera dans les annales tant en coupe de la Charente qu'en coupe Edely.

Dans la 1^{ère}, l'entente n'a été éliminée que lors de la séance des tirs aux buts contre Baignes au stade des 8^{ème} de finale. Auparavant, 3 clubs hiérarchiquement supérieurs étaient tombés face à nos couleurs (Portugais Angoulême (P1), st Cybardeaux (P2) et Mansle (D1)). Quant à la coupe Edely, elle s'est terminée en apothéose le 24 mai 2001 au stade Lebon.



Après un parcours remarquable aux quatre coins de la Charente (Douzat, Angoulême, St Martin, Exideuil), les nombreux supporters ont vu l'Entente triompher de la Grand-Font par 3 buts à zéro lors de la finale. Cette victoire a permis à notre club de ramener enfin ce trophée vers le sud Charente. Un tel exploit n'avait pas été réalisé depuis 20 ans dans le sud du département. Bien sûr, dès le soir, à la salle des fêtes de Salles de Barbezieux, ce succès a été fêté. Nous remercions la municipalité de Salles de Barbezieux pour l'organisation de l'apéritif lors de cette soirée.

Deux jours plus tard, le banquet de fin d'année s'est déroulé à la salle des fêtes de Berneuil. Cette soirée a permis, à tous les joueurs, dirigeants, supports et supérieures, de continuer de célébrer cette fabuleuse fin de saison. Plus de 100 convives étaient présents.

Félicitations à tous les membres du club pour cette saison 2000-2001.

Maintenant, il faut déjà préparer la saison suivante. Le club profite donc de cet article pour signaler que nous sommes intéressés par votre aide.

Nous recherchons des joueurs (+ de 16 ans) ou des personnes susceptibles de nous aider. N'hésitez pas à nous contacter. MERCI

L'HISTOIRE DES TERRODES.

UN MOULIN QUI FAIT COULER DE L'ENCRE ...

Les Terrodes

Quand on se promène sur la route qui va de Salles de Barbezieux à Montmoreau, passé le village de Villechevrolles on arrive au pont de la rivière le Beau et là, à droite de la route on découvre un ensemble de bâtiments imposants clos par un grand portail de ferme charentaise c'est le Moulin des Terrodes.

Nous entrons dans une vaste cour et surprise ! nous sommes en présence de deux moulins.

1 - un moulin à farine avec au rez de chaussée la meule, la roue à, au-dessus la pièce où s'entassaient les sacs de grains. Le tic-tac du moulin s'est tu depuis longtemps mais le précédent propriétaire Monsieur Brangier l'avait remis en activité pendant la dernière guerre pour moudre clandestinement pour les habitants de Salles et de Challignac.

2 - Perpendiculaire au bâtiment de la meunerie le long du bief alimenté par le ruisseau le Beau, se trouve le moulin à huile. Lui aussi a conservé sa meule, sa roue et surtout une étonnante et gigantesque presse à huile. Dans un coin subsiste la cheminée auprès de laquelle se chauffait l'aide du meunier chargé de surveiller la mouture.

Le Moulin des Terrodes, je devrais dire les moulins se sont d'abord appelés les Hauterods, puis les Auterrodes et pour finir les Terrodes.

Le document le plus ancien que j'ai pu consulter date de 1717. A cette époque le meunier Thomas Barbot riche propriétaire, prête 40 livres à Antoine Maudet pour l'achat de terres. Prêt consenti avec reconnaissance de dette et paiement chaque année d'un intérêt de 40 sols. De père en fils depuis 1717 jusqu'à 1812 (un siècle !) les descendants d'Antoine Maudet s'acquitteront de cette rente auprès des Héritiers de Thomas Barbot.

N'est ce pas un bel exemple d'honnêteté ?

- La situation des Terrodes est exemplaire: la propriété fait la frontière entre Salles et Challignac. Le moulin à farine se trouve sur Salles, et le moulin à huile sur Challignac. Le bief creusé à partir du confluent du Beau et du Gabout délimite les deux communes. Même l'époque révolutionnaire ne trouble pas la bonne marche de la meunerie de la famille Barbot. Bien plus, Jean Barbot fils de Thomas devient en l'an II de « l'année républicaine et démocratique » officier municipal à Challignac et ce pour l'an III - an IV - an V et an VI de ladite république.

La fameuse dette due par les Maudet s'éteindra le 22 mars 1812. Jean Barbot meunier achète pour 40 francs une pièce de terre à Jean Maudet, compte tenu de l'évolution de la valeur de l'argent les 40 livres dues par l'ancêtre Antoine Maudet sont éteintes par cet achat.

Avant la révolution tout propriétaire devait la capitation à la famille de la Rochefoucauld Seigneurs du Marquisat de Barbezieux.

En 1757 le meunier Barbot doit payer 16 livres, 14 sols et 4 deniers. Ceci est une somme importante, ce qui démontre la richesse du meunier des Terrodes. A la même époque le blé est à 3 livres, 19 sols et 6 deniers. L'avoine à 1 livre, 9 sols.

Les Terrodes seront propriété de la famille Barbot de père en fils jusqu'en 1901.

A cette date le 4 janvier 1901, le denier descendant des Barbot n'est plus meunier mais ancien notaire. Il vend immeubles et terres à Jean Bichon maçon de Breuil Chaussée (25èvres). La vente comprend, terre, immeubles, les moulins des Terrodes plus un moulin à vent situé sur la route de Vignolles à Challignac, aujourd'hui disparu noté sur la parcelle 122 du cadastre de Challignac. Le prix de cette vente s'élève à 10 000 F. Le nouveau propriétaire Jean Bichon s'installe donc

avec ses enfants, n'est pas meunier.

Une de ses filles, Monsieur apporte en dot en 1945.

Enfin en 1995 Mallet achète Mme Brangier Terrodes. Ce sont les nouveaux lieux chargés

aux Terrodes fants, mais il n'est agricul-

les épousera Brangier et les Terrodes en

Mr et Mme tent à Mr et gier les dits sont donc eux habitants de ce d'histoire.



Mr et Mme Mallet ont entrepris avec goût quelques aménagements de ces vieux moulins et ont même découvert un puits intarissable qui les approvisionne. Il ont aussi découvert un linteau de porte avec la date 1764, probablement une première restauration du Moulin à farine et le l'habitation principale.

Ci-joint une photo qui représente à droite l'entrée du moulin à farine, et le bâtiment au centre aboutit au moulin à huile, le bief coule au pied de ce bâtiment central.

Je tiens à remercier Mr et Mme Mallet qui m'ont aimablement fait visiter leur domaine et prêté des photos pour illustrer mon article.

Après tant de siècles, les Terrodes continuent de vivre et pour longtemps j'espère !

A.F.P

DÉCORATION. FAIRE SÉCHER DES FLEURS.

NOUVELLE RUBRIQUE PRATIQUE.

Un chewing-gum collé sur le pantalon? Faire sécher des fleurs?

Des taches qui peuvent souiller tapis, vêtements, meubles, rideaux?

Les plats que l'on rate et qui peuvent être rattrapés? Voici quelques trucs qui facilitent l'entretien ou le nettoyage. Les astuces pour réparer une maladresse, conserver un aliment, améliorer un plat, préparer un décor? Tout ce qui peut faciliter la vie quotidienne en permettant de déjouer les pièges et réparer les erreurs est dans cette nouvelle rubrique. Les conseils utiles, originaux, efficaces de MARIE CLAUDE vous seront distillés tout au long de l'année. Utile pour toute la famille.

- Cueillez de préférence vos fleurs par temps sec, lorsque la rosée s'est évaporée. Une fois sèches, elles se garderont tout l'hiver dans des vases sans eau. Présentées en herbier, elles constitueront de jolis décors. Il existe différentes méthodes pour obtenir des fleurs séchées.

* Méthode naturelle

A l'air libre Beaucoup de fleurs peuvent sécher en étant suspendues à l'air libre.

-les immortelles, les hortensias... s'accrochent en bottes et

se suspendent, tête en bas, dans un lieu sec et aéré.

-les delphiniums et les lupins se suspendent un par un.

* Séchage sous presse

Ce procédé convient bien à la plupart des fleurs champêtres, à l'exception des campanules et des fleurs bleues, qui auront tendance à s'éclaircir.

1. Étalez soigneusement vos fleurs entre deux feuilles de papier buvard.

2. Posez dessus une planchette et des poids ou un objet lourd.

3. Patienteze un mois afin qu'elles soient bien sèches.

4. Collez vos fleurs desséchées et aplatis sur un carton ou un tissu, ou mettez-les sous verre en herbier.

* Séchage par produits chimiques

Ce système convient aux roses, géraniums, gentianes, pensées... Il permet aux fleurs de conserver leur couleur.

1. Disposez au fond d'une boîte un mélange de 25 mm de sable et de borax, de cristaux ou de poudre de silice.

2. Rangez les feuilles et fleurs sur ce mélange.

3. Recouvrez du même produit.

4. Disposez la boîte dans un endroit chaud.

5. Attendez environ 3 jours avant d'utiliser ces fleurs pour créer votre décoration.

ARROSAGE. PLANTES D'APPARTEMENT.

L'essentiel du secret d'un bon arrosage tient dans la fréquence de celui-ci. Trop ou trop peu ; les deux extrêmes sont nuisibles. Si vous n'avez pas les « doigts verts », sachez qu'en tapant sur le pot avec un couteau, vous pourrez savoir si votre plante réclame de l'eau ou non. Si le son rendu est sourd, ce n'est pas nécessaire ; s'il est clair, un arrosage s'impose. L'eau d'arrosage doit être à la même température que la pièce. En conséquence, prévoyez toujours de laisser cette eau séjournier pendant une bonne heure à température ambiante avant de l'utiliser. Par ailleurs, n'hésitez pas à verser quelques gouttes de vinaigre dans cette eau pour neutraliser le calcaire en suspension. Votre plante vous en saura gré.



LES CONSEILS SANTÉ.



AVEC LE RETOUR DU SOLEIL LES BRÛLURES SONT A PRENDRE AU SÉRIEUX. PRUDENCE DONC, AUX CHAMPS, A LA PLAGE ...

Le soleil est de retour, quel bonheur!

Les vacances sont proches et votre blanche peau, va faire « tache » sur la plage. Il est donc inévitable de ne pas vouloir s'exposer au soleil afin de peaufiner son teint et ainsi être prêt pour le grand retour estival.

Or, tout ceci a un prix, le prix de la santé. Car bien entendu, les premiers rayons tant attendus nous font oublier la dure réalité des coups de soleil et autres insolations. Il est pourtant très important de se protéger dès le début même si le soleil nous paraît inoffensif.

Le soleil est un ennemi pour notre peau. Chaque année des centaines de personnes sont victimes de brûlures dues au soleil, et les enfants ne sont pas épargnés! Actuellement il existe pourtant beaucoup de moyen pour prévenir les coups de chauffe et préserver sa peau ;

crèmes ou laits solaires adaptés à chaque type de peau, gélules pré-solaires qui préparent la peau au soleil, elle contiennent des pigments. (Les pigments sont des cellules contenues dans le derme qui permettent la coloration de la peau.

Exemple : chez les sujet noirs, les pigments sont très réceptifs aux rayons du soleil : au contraire chez les sujets albinos, il n'y a pas de pigments, d'où une peau colorée.) Les chapeaux qui protègent des insolations, les crèmes après soleil pour réhydrater la peau qui se déséche au soleil.



Certes, tous ces produits ont un prix mais qu'est-ce à côté de celui de votre santé ?

Négliger sa peau, c'est ...

- ne plus pouvoir s'asseoir car on a le 'feu aux fesses'. Et oui ! Rare sont ceux qui pensent à protéger leurs arrières : cuisse, mollets etc....
- ne plus porter de vêtements près du corps qui irritent la peau brûlée.
- mal dormir car il fait trop chaud et on a soif.
- la douche qui devient le parcours du combattant.
- et ne pas oublier que la peau mue comme les serpents.
- le risque de développer une tumeur de la peau.

NB : 'Le pire étant qu'un cancer de la peau à la cinquantaine est bien souvent le tribut à payer pour des coups de soleil attrapés avant l'âge de 10 ans.' (Santé Magazine n° 305 Mai 2001.)

Malgré tous ces désagréments et avec les moyens de préventions à notre disposition, il arrive encore de voir des personnes brûlées sur les plages, et des parents inconscients qui ne protègent pas leurs jeunes enfants. Il est fortement déconseillé d'amener un nourrisson de moins d'un an sur une plage en plein soleil.

Si nous sommes bien protégés... vive ce soleil qui nous fait vivre et nous donne le moral !

A.B



Classification

La gravité d'une brûlure dépend de sa profondeur, de son étendue et de l'âge du brûlé. Selon la profondeur, on distingue les brûlures du premier, deuxième ou troisième degré. Les brûlures du premier degré provoquent rougeur et douleur (comme dans le cas d'un coup de soleil). Les brûlures du deuxième degré se caractérisent par la formation de cloques (brûlures causées par un liquide chaud, par exemple). Pour les brûlures du troisième degré, l'épiderme et le derme de la peau sont détruits et les tissus sous-jacents peuvent également être lésés. L'étendue d'une brûlure est exprimée en pourcentage de la surface qui a été lésée. À surface égale, les taux de mortalité sont supérieurs chez les enfants de moins de un an et chez les adultes de plus de quarante ans.



LE JEUX DES 20 ERREURS. CHERCHEZ LES VINGT ERREURS DANS L'IMAGE DU BAS.



Pas de chance ... Un voleur à la tire de 20 ans a eu la mauvaise idée d vouloir voler un sac dans le bâtiment de l'association de coureurs à pieds. Quelques coureurs étaient en train de parler d'une course qui venait de se terminer, lorsqu'il virent le voleur s'enfuir avec un sac. Les coureurs se mirent à sa poursuite. Le voleur n'avait aucune chance! Tu ne voleras pas ...

En Pologne, on a arrêté un archevêque parce qu'il utilisa son église, les Chrétiens Réunis, comme couverture pour importer toutes sortes de produits et les revendre avec de gros profits. Son "Excellence" trafiquait toutes sortes de biens "terrestres" des voitures jusqu'au chocolat.

A qui avons-nous l'honneur?

La police de Waalwijk, les pompiers et un groupe de recherche de Tilburg ont passé plus de deux heures à dégager de l'eau ce qui était décrit comme "les restes matériels d'un cadavre en état de décomposition avancé". Le cadavre avait été découvert par trois pêcheurs et était en partie caché par des plantes aquatiques. Après toute une série de manœuvres extrêmement précises, les services de secours ont finalement réussi à hisser la macabre découverte sur la rive. A leur grande surprise, ils virent alors que le "cadavre" était en fait un mannequin d'étalage qui avait un aspect vraiment très humain.

C'est le voleur qui appelle la police

Alors qu'il avait pénétré avec effraction dans une maison, un malfaiteur de 32 ans fut remarqué par un voisin. Le voleur le vit également, armé d'une barre de fer, marcher dans sa direction, et se mit à paniquer. Finalement, il appela lui-même la police pour qu'elle vienne le "sauver".

ONT PARTICIPE A LA RÉALISATION DE CE BULLETIN MUNICIPAL.

COMMISSION MUNICIPALE : Jean Louis NAU : Jean Claude BOZZINI :

BÉNÉVOLES SYMPAS : Anne BOZZINI : Michelle MAGUIS : Annie FELDINGUT-PLUYAUD : Stéphane FEUILLET : Marie Claude FEUILLET : Rolland PLUYAUD : Marie Claude TIJOUX .